



LE COMITE SYNDICAL DU « SIMAJE »  
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

LUNDI 24 FEVRIER 2020  
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE  
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès Verbal de la séance publique du 12 décembre 2019

I – FINANCES

- 1 – Vote du Budget PRINCIPAL 2020
- 2 – Participations et subventions 2020 versées à divers organismes
- 3 – Modification des autorisations de programme/crédits de paiement du Multi-accueils  
60 places

II – DECISIONS PRESIDENTE

- 2 - Décisions de la Présidente et du Bureau



La Présidente,

Josette BOURDEU